

La Région Sud met en place un dispositif pour recruter les jeunes





Pour pallier les difficultés d'embauche du côté des entreprises, et de recherche d'emploi du côté des jeunes, la Région Sud met en place le dispositif <u>'Adoptez un jeune'</u>.

Ce dispositif, qui permet d'accompagner les entreprises et auto-entrepreneurs de moins de 10 salariés, les associations caritatives sous contrat avec la Région ou encore les ligues et comités régionaux adhérents à des fédérations sportives, se compose de trois aides différentes :

- les entreprises ou associations qui recrutent des étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide allant de 600€ pour les contrats inférieurs à 2 mois jusqu'à 1 300€.
- une aide de 200 € par mois de stage directement attribuée à l'entreprise.
- 2 000 € d'aide par contrat de 6 mois minimum destinés à des jeune de moins de 30 ans.

« Trouver un stage, avoir un job étudiant pour financer ses études, décrocher son premier emploi, sont des étapes essentielles pour que nos jeunes entrent dans la vie active, explique <u>Renaud Muselier</u>, président de la Région. La Région Sud fait de la bataille pour l'emploi une priorité absolue. » Ainsi, le



dispositif 'Adoptez un jeune' profite aux jeunes qui peinent à s'inscrire dans le monde professionnel, et incite les entreprises à leur faire confiance pour une insertion professionnelle pérenne.

V.A.

Vaison Ventoux : un minibus pour les activités extrascolaires des jeunes



La communauté des communes <u>Vaison Ventoux</u> vient de renouveler son partenariat avec la société <u>Visiocom</u> qui met à disposition des navettes gratuites pour les collectivités. Dans le cas de l'intercommunalité Vaison Ventoux, le minibus permet le déplacement des jeunes vers de nombreux lieux



d'activité. Une méthode de transport qui a déjà prouvé son efficacité et son côté pratique.

Le minibus de neuf places est notamment utilisé par le centre de loisirs <u>La courte échelle</u>, situé à Vaisonla-Romaine, qui accueille des enfants de 3 à 14 ans les mercredi, pendant les vacances scolaires mais également pendant l'été. Ce service est également au Club jeunes, qui lui accueille des adolescents entre 11 et 17 ans. Ainsi, ces jeunes peuvent être transportés depuis leur centre jusqu'au lieu d'une des activités extrascolaires proposées par l'intercommunalité.

Ce service de transport est entièrement financé par les publicités qui le recouvrent. Alu Vaison, Arnaud assainissement, Bazarland, Couleur céramique, Garage Come Auto, Granulés vaisonnais, Guillaume TP, King Jouet, La Saur, Mac Donalds, Rodari Charles et Fils recouvrent donc la carrosserie du minibus.

V.A.

Deux vauclusiennes en finale du concours du meilleur croissant au beurre

16 octobre 2025 |



Ecrit par le 16 octobre 2025



Le lycée professionnel Ferdinand Revoul à Valréas vient d'accueillir <u>la sélection régionale Paca de la 17e</u> <u>édition du concours du meilleur croissant au beurre d'Isigny AOP</u>. À l'issue de cette étape de la compétition, deux jeunes vauclusiennes ont été sélectionnées pour participer à la finale nationale qui aura lieu les 17 et 18 mai prochains en Normandie.

Ainsi, Manon Pennaneach, élève du CFA d'Avignon, et Maelyne Mourey du lycée Ferdinand Revoul de Valréas représenteront toutes les deux le Vaucluse lors de la finale de ce concours. Elles devront pâtisser 12 croissants chacune puis une viennoiserie revisitée, en 12 exemplaires également, selon un thème imposé. Le jury, présidé par le chef pâtissier Maxime Frédéric, sera composé de professionnels reconnus de la boulangerie, de Meilleurs ouvriers de France, d'organisateurs du concours et de représentants de la Coopérative Isigny Sainte-Mère.

V.A.



Le Min d'Avignon accueille un forum sur l'alternance



La Mission locale jeunes Grand Avignon organise l'événement 'Cap sur l'alternance' le mardi 22 mars au Marché d'intérêt national (MIN) d'Avignon pour faire découvrir des métiers mais aussi ce qu'est l'alternance.

Afin de mettre en avant le monde de l'alternance, la <u>Mission locale jeune Grand</u> Avignon invite toute personne intéressée à participer au forum 'Cap sur l'alternance'. Organisé le mardi 22 mars entre 10h et 17h au <u>Min d'Avignon</u> en association avec des entreprises, les centres de formation d'apprentis (CFA), des organismes de formation, et des acteurs de l'insertion et de l'emploi, cet événement permettra la rencontre avec des professionnels, des chefs d'entreprise, mais aussi des apprentis.

Douze secteurs d'activité seront présentés comme l'esthétique, la construction, la restauration, et bien d'autres. Les CFA et les organismes de formation seront présents pour répondre à toutes les interrogations liées aux études et aux contrats d'apprentissage. Un pôle 'information' sera également mis en place pour répondre aux questions sur la mobilité, les logements, etc. Cécile Helle, maire d'Avignon, sera aussi présente à partir de 14h pour discuter de la place de l'apprentissage dans la formation des jeunes.

Plus d'informations au 04 90 81 13 00 ou par mail à mla@missionlocale-avignon.asso.fr



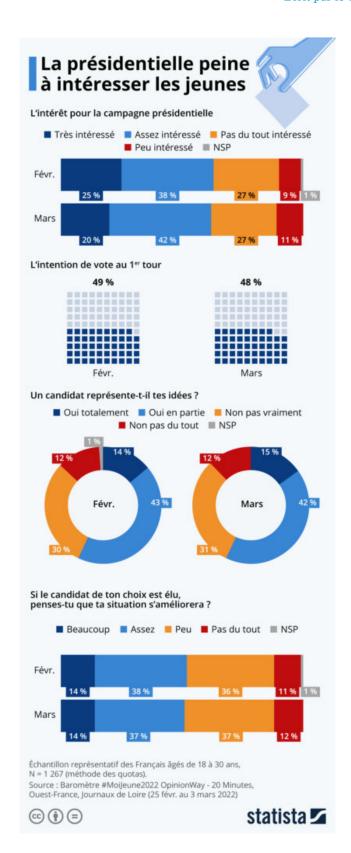


Mardi 22 mars. De 10h à 17h. Min d'Avignon. 135 Avenue Pierre Sémard

V.A.

La présidentielle peine à intéresser les jeunes







Le premier tour des élections présidentielles en France approche à grands pas. Pourtant, à un mois du 10 avril, seuls 48 % des <u>jeunes</u> de 18 à 30 sont certains d'aller voter, d'après le baromètre #MoiJeune OpinionWay-20Minutes-Ouest-France-Journaux de Loire.

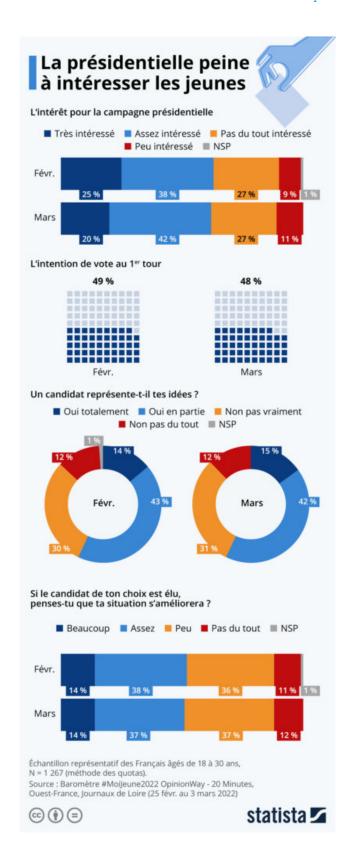
Si la campagne intéresse 62 % des 18-30 ans, ce chiffre est toutefois en baisse d'un point par rapport à février, et ce à un moment où d'habitude on observe un intérêt grandissant pour les élections.

Le début de la guerre en Ukraine explique en partie ce désintérêt. Pour Bruno Jeanbart, vice-président d'OpinionWay, la désaffection pour la campagne tient à « la question de l'utilité du vote ». Son observation est qu' »après deux ans de <u>Covid-19</u>, on se rend compte que nous vivons dans un monde où ce qui nous arrive ne dépend pas de la personne qui nous dirige. »

Un autre constat qui ressort de ce baromètre: les jeunes ne placent que peu d'espoir dans cette élection. A la question « Penses-tu que ta situation personnelle s'améliorera si ton candidat favori est élu ? », les réponses sont bien partagées : 51 % répondent par l'affirmative alors que 49 % pensent le contraire.

De Claire Jenik pour Statista







A Cavaillon Le(s) chant(s) des possibles sont devenus réalité



Projet participatif autour des chants populaires, avec des jeunes de Cavaillon.

L'équipe de la <u>Garance Scène Nationale</u> a proposé à un petit groupe d'enfants de 6 à 11 ans d'explorer la richesse des cultures, langues et histoire et de se rencontrer à travers les chants, ainsi que de retrouver ceux qui se transmettent de génération en génération.

Après plusieurs faux départs, le projet a pu démarrer en 2021 avec l'équipe artistique constituée de Marie Delaruelle réalisatrice-documentariste, Ophélie Brisset médiatrice à la Garance et de deux chanteurs Fiona Ait Bounou et Damien Toumi. Les familles ont été bien sûr associées à ce projet

16 octobre 2025 |



Ecrit par le 16 octobre 2025

ambitieux et généreux.

Un temps de présentation du projet, de restitution et de témoignage avec les amis, les proches et les partenaires.

Pour découvrir le projet, écouter les enfants et les familles, les rencontrer par le chant ou à travers des vidéos et des enregistrements sonores.

Mercredi 9 mars. 18h. Entrée Libre. Documentaire «C'est ma voix». Scène Nationale La Garance. Rue du Languedoc. Cavaillon. 04 90 78 64 64 . www.lagarance.com

Le Crédit Municipal d'Avignon et ses partenaires sociaux au service de l'insertion





Les 'journées CCMA' (Caisse de Crédit Municipal d'Avignon) se sont déroulées il y a peu. Objectif ? Echanger avec les partenaires sociaux sur les missions de l'établissement et sur l'insertion.

La CCMA, sous la direction de Jean-Dominique Faedda, est le descendant direct des Monts de Piété. Celui d'Avignon est le plus ancien en France avec plus de 400 ans d'existence. L'établissement poursuit encore aujourd'hui son activité de service public avec le prêt sur gages, ce qui explique son caractère d'établissement public communal de crédit et d'aide sociale.

En parallèle, le <u>Crédit Municipal d'Avignon</u>, avec <u>Philippe Blanc</u> en tant que directeur adjoint, exerce une activité bancaire classique avec la gestion des comptes bancaires pour les particuliers, le financement de prêts à la consommation et de rachats de crédit. L'établissement compte 45 partenaires dont de nombreux CCAS (Centre communal d'action sociale) ou d'autres structures comme le <u>Secours Catholique</u>, l'<u>UDAF30</u>, l'association de consommateurs <u>CLCV</u> ou la <u>Mission locale jeunes du Grand Avignon</u>.

Un partenariat pour l'insertion des jeunes précaires

La dernière réunion a ainsi permis de mettre en exergue les difficultés de certains jeunes en précarité pour ouvrir un compte. <u>Isabelle Gineste</u>, directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, attire l'attention sur le fait que pour percevoir des aides, notamment le PACEA jeunes (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), un dossier doit être constitué avec nécessité d'une domiciliation bancaire pour effectuer le versement de l'aide. La difficulté réside dans le refus des banques d'ouvrir des comptes bancaires pour ces jeunes sans revenus.

Un partenariat avec le Crédit Municipal a été mis en place, permettant ainsi l'ouverture de comptes bancaires et le déblocage de situations dramatiques. Ce partenariat a été encouragé par les élus locaux qui administrent la Mission locale et le Crédit Municipal et notamment <u>Isabelle Portefaix</u>, adjointe au maire d'Avignon. Une convention de partenariat avec le Crédit Municipal existe aussi pour les mineurs étrangers non accompagnés gérés par le Conseil départemental.

Lire aussi : Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon : ensemble pour l'insertion durable

Le Droit au compte

Gilles Duquénois, directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, a tenu à rappeler la procédure de Droit au compte. Celle-ci permet à une personne qui s'est vu refuser l'ouverture d'un compte bancaire de saisir la Banque de France. Cette dernière désigne un établissement bancaire qui aura l'obligation d'ouvrir un compte bancaire fonctionnant avec des conditions particulières et des services minimums gratuits. Ce recours auprès de la BDF peut se faire en ligne sur le site internet, sur place ou par courrier. Il suffit de compléter un imprimé spécifique, ne pas posséder de compte bancaire et produire un justificatif d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile récent, ou à défaut un certificat d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur. Par ailleurs, l'établissement bancaire qui



refuse l'ouverture a l'obligation de proposer de s'occuper des démarches auprès de la BDF.

CCAS du Pontet, d'Orange, Secours Catholique...

Le microcrédit est une solution qui permet aux personnes ne pouvant pas accéder aux crédits classiques de financer des besoins indispensables à leur insertion sociale ou professionnelle. Les partenaires sociaux sont unanimes sur l'utilité du dispositif. Le CCAS du Pontet donne l'exemple d'un financement de la réparation d'un véhicule nécessaire pour une promesse d'embauche. Le Secours catholique évoque le financement d'un permis de conduire. Le CCAS d'Orange indique qu'en relation avec le Crédit Municipal, il suit également un dossier impayé afin d'accompagner la personne. La dispositif peut également servir pour régler des frais médicaux (frais dentaires,...) ou la réparation ou l'achat d'une machine à laver.

Le Microcrédit personnel accompagné a été mis en œuvre par le Crédit Municipal d'Avignon il y a 5 ans. Cependant, le prêt sur gage depuis 1610, représente déjà une forme de microcrédit. Le montant moyen est de 600€. Le montant prêté dépend de la valeur estimée de l'objet déposé en gage au Crédit Municipal. La personne récupère son objet lorsqu'elle rembourse le prêt. Elle peut choisir de prolonger le prêt en réglant uniquement les intérêts. Le prêt d'argent est immédiat après estimation de l'objet et peut être versé en espèces jusqu'à 3000€.

Aller au-delà de la commune

Les CCAS gèrent uniquement les demandes des administrés de la commune ce qui pose un problème pour ceux qui dépendent de CCAS de communes non partenaires. Pour le Crédit Municipal, la solution réside dans le partenariat avec des associations couvrant une zone plus large que le territoire communal. C'est ce qui est possible, notamment avec le Secours Catholique et l'UDAF30.

Les partenaires sociaux prennent en charge les demandes de microcrédit et recueillent les pièces nécessaires. Les demandes sont transmises au Crédit Municipal pour validation. Tous félicitent la réactivité du Crédit Municipal dans le rendu des décisions. Le partenaire social peut être sollicité en cas de problème. Le CCAS de Morières rembourse les ¾ des intérêts du prêt à la fin du prêt lorsqu'il est remboursé.

Offre spécifique pour clients fragiles

Dans le cadre de l'inclusion bancaire, une proposition d'offre spécifique de services doit être proposée aux clients fragiles financièrement. L'offre prévoit un montant mensuel de frais de tenue de compte plafonné à 3€. Pour les clients qui acceptent cette offre, le montant des frais d'incidents et plafonné à 20€ par mois ou 200€ par an. Ceux qui n'ont pas accepté l'offre voient ces frais plafonnés à 25€ par mois.

Cependant, certains clients n'acceptent pas cette offre, car ils veulent conserver la possibilité d'utiliser un découvert ou une carte bancaire classique plutôt que celle à autorisation systématique du compte. Cette offre est toutefois temporaire, un retour à des services bancaires classiques est réalisé dès l'amélioration de la situation du client.



Un 'Comité départemental de l'inclusion bancaire'

Le Crédit Municipal va prochainement proposer un 'Point conseil budget' dans ses locaux à Avignon avec l'UDAF30 et à l'agence d'Arles avec l'association CLCV. L'objectif est notamment de donner des conseils en gestion budgétaire pour éviter les incidents, les frais et prévenir des situations de surendettement.

Par ailleurs, M. Duquénois créera au 1^{er} semestre 2022 un 'Comité Départemental de l'inclusion bancaire'. Ce comité regroupera des représentants des PCB, CCAS, du Comité Local des Banques. Il se réunira deux fois par an, afin d'échanger sur les mesures mises en place pour répondre à la fragilité financière et des difficultés rencontrées ou des perspectives d'amélioration, afin d'en informer l'Observatoire de l'inclusion bancaire.

Avignon accueille le 'Salon de l'étudiant' le 20 novembre

16 octobre 2025 |



Ecrit par le 16 octobre 2025



Cette 7e édition organisée avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale aura lieu au parc des expositions d'Avignon, le samedi 20 novembre de 9h à 17h.

Quelles poursuites d'études après le bac ? Quel parcours dans l'enseignement supérieur est le plus adapté à votre profil ? Quelles études pour quels métiers ? Ce salon, partenaire de la radio NRJ, s'adresse aux lycéens concernés par l'élaboration, la mise en œuvre d'un projet d'orientation et la découverte de Parcoursup, aux étudiants souhaitant se réorienter, poursuivre leurs études après un bac +2/+3 ou affiner leurs choix d'orientation, aux parents et aux enseignants qui accompagnent les jeunes dans leurs choix d'étude et de métiers. Pour plus d'informations et télécharger votre invitation gratuite et obligatoire, rendez-vous en ligne.

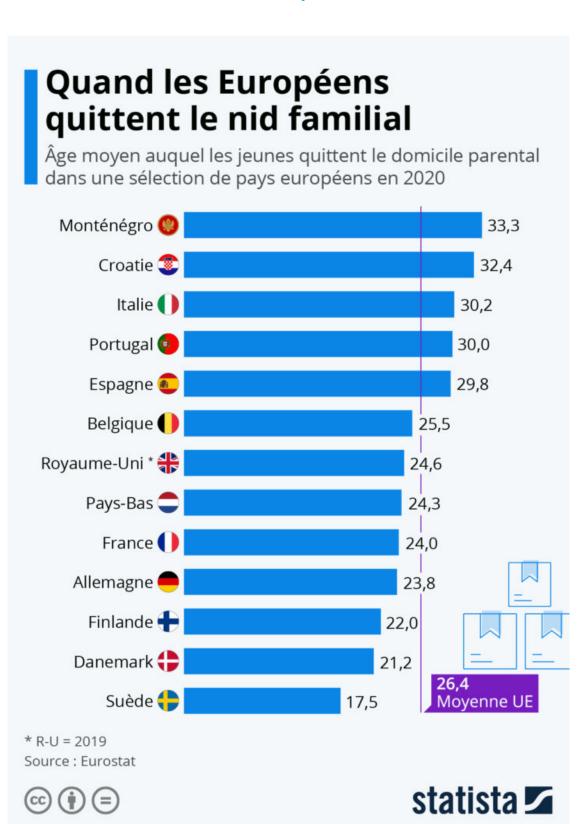
Par ailleurs, NRJ est également partenaire du Salon de l'étudiant de Montpellier qui aura lieu le 20 novembre au Corum.

L.M.



Quand les jeunes quittent le nid familial en Europe









À quel âge les jeunes quittent-ils le domicile de leurs parents en Europe ? Cela varie toujours fortement selon les pays, comme le révèlent les <u>derniers chiffres</u> d'Eurostat. On constate que ce sont les jeunes des Balkans et du sud de l'Europe qui ont tendance à quitter le nid familial pour voler de leurs propres ailes le plus tard.

En haut du classement, on retrouve le Monténégro où la cohabitation chez les parents dure en moyenne un peu plus de 33 ans. Le pays est suivi, entre autres, de la Croatie, de l'Italie et du Portugal, où la moyenne de départ du nid familial ne se situe pas avant 30 ans. À l'opposé, les plus précoces sont les Scandinaves avec une moyenne de 17,5 ans pour les Suédois et d'un peu plus de 21 ans pour les Danois. Avec un âge moyen de départ du domicile parental de 24 ans, les jeunes Français sont indépendants relativement tôt par rapport à la moyenne de l'UE (un peu plus de 26 ans).

Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle significatif sur l'âge de départ du domicile parental, comme le contexte socioculturel (propension au célibat, mariage, etc.) et la situation économique, notamment le <u>taux de chômage chez les jeunes</u>.

Tristan Gaudiaut, Statista